

Renouée du Japon

Reynoutria japonica Houtt., 1777

PRIORITE 3

EEE IMPLANTEE

Origine : Asie orientale

Année et source d'introduction

Introduite volontairement en Europe au début du 19^e siècle pour la commercialiser

Répartition nationale

Présente sur tout le territoire

Répartition Grand Est

Implantée sur toute la région

Milieus concernés

Milieus perturbés, bords de routes, berges des cours d'eau



PRÉVENTION
SURVEILLANCE



ÉRADICATION
CONFINEMENT

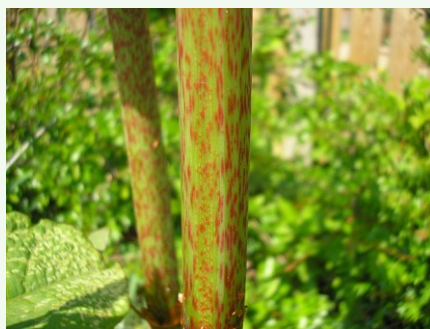


LIMITATION
EXPANSION

Reconnaître la Renouée du Japon



Wohlert Wohlers - Wikimedia



Julia Kruse - Wikimedia

Plante vivace pouvant mesurer jusqu'à 3 m de haut.

Ses grandes feuilles triangulaires mesurent de 7 à 15 cm. Leurs faces inférieures sont toujours glabres. La base du limbe est tronquée et anguleuse.

Les tiges, segmentées, sont vertes piquetées de petites taches rougeâtres. Elles sont très cassantes, creuses et restent visibles en hiver.

Les fleurs sont regroupées en panicules de 8 à 12 cm de long orientés vers le haut.



ESPÈCES
EXOTIQUES
ENVAHISSANTES

FLORE

GRAND EST

FICHE ACTION FLORE

PRÉVENTION SURVEILLANCE

Liliane Roubaud - Wikimedia



Période de floraison

J F M A M J J **A S O** N D



NE PAS CONFONDRE !

Avec d'autres espèces de renouées exotiques envahissantes :

-Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*) : se distingue par la présence de poils flexueux donnant une couleur clair au limbe et la forme des limbes nettement subcordées.

-Renouée de Bohème (*Reynoutria x bohémica*) : se distingue par la présence de poils épars et dressés sous les nervures sur la face inférieure du limbe. La forme des feuilles est intermédiaire avec une feuille à base tronquée de *Reynoutria japonica* et la feuille cordée de *Reynoutria sachalinensis*.



Reynoutria sachalinensis

Wohlert Wohlers - Wikimedia



Reynoutria x bohémica

Glev - Wikimedia



Cbaile19 - Wikimedia

Biologie et écologie de l'espèce

La Renouée du Japon est présente en Europe uniquement sous forme de clones. Elle se reproduit de manière végétative par fragmentation des rhizomes et bouturage des tiges. Elle se propage donc rapidement, sa croissance peut atteindre 10 cm/jour et forme des fourrés denses perturbant les milieux. Elle est notamment capable de sécréter une substance allélopathique.

Habitats concernés : elle se retrouve majoritairement en zones alluviales, sur les berges de cours d'eau mais est capable de coloniser divers milieux perturbés. Elle préfère les milieux ouverts et riches et elle est

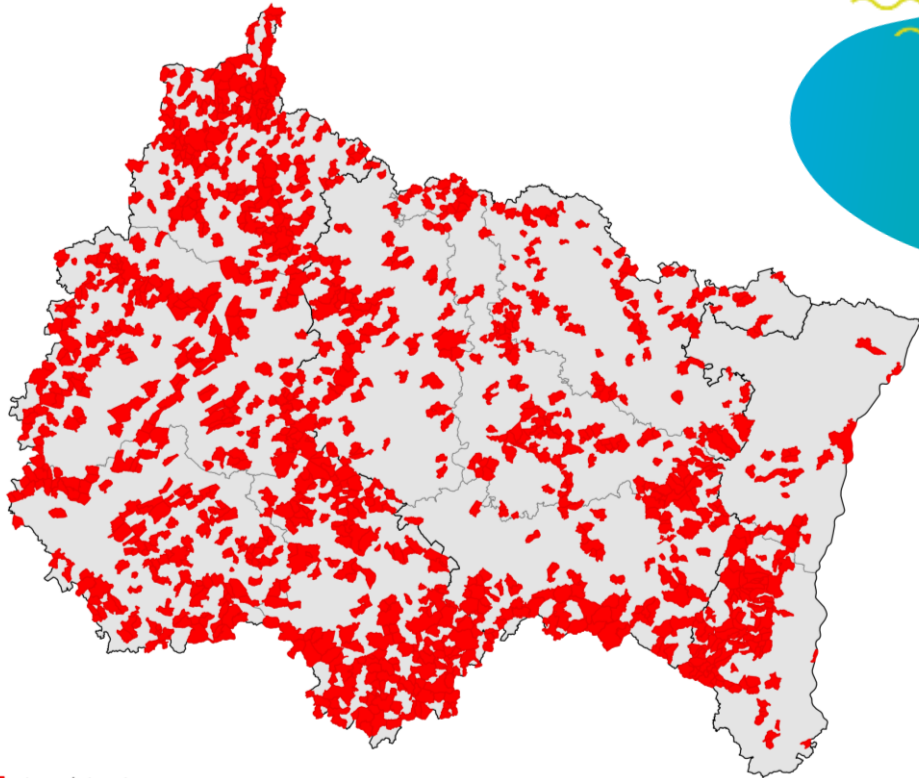
également adaptée aux sols acides.

Et en Grand Est ? Espèce bien implantée sur toute la région Grand Est.



Vous avez découvert une station de Renouée du Japon ?

Si celle-ci semble impacter un milieu à enjeux, signalez et faites valider votre observation au Conservatoire botanique le plus proche de chez vous ! (contacts en fin de fiche).



■ Observé dans la commune entre 1995 et 2021

Les impacts environnementaux connus



Sur les espèces : Lorsqu'elle forme des peuplements denses, elle concurrence grandement les autres espèces en les privant de lumière et peut entraîner une réduction drastique de la biodiversité.



Sur les habitats : Sa dispersion remplace les cortèges floristiques indigènes. Les berges qu'elle colonise sont fragilisées à cause du système racinaire des renouées peu développé. Une fois installée le cordon de Renouée rend difficiles la réinstallation d'une ripisylve.



Sur la fonctionnalité des écosystèmes : leur colonisation impacte les milieux appauvrissant la litière végétale.

Les autres impacts connus

Au vu de sa capacité à former des fourrés denses très rapidement, elle peut constituer une entrave voire un danger à la circulation. Sa fauche est donc nécessaire et coûteuse.

Et dans le Grand Est ?

Probabilité de propagation

Impacts sur les espèces indigènes

Impacts sur la fonctionnalité
des écosystèmes

Très forte

Très forts

Très forts

Comment intervenir sur la Renouée du Japon en Grand Est ?

La Renouée du Japon est une espèce implantée, il n'est pas envisageable d'éradiquer ou de limiter cette espèce sur l'ensemble du territoire. Cependant dans certaines situations, il peut être intéressant d'agir pour confiner ou réduire une station :

1. Lorsque la nouvelle station se situe au sein d'un site naturel à enjeux de biodiversité ou à proximité de celui-ci et que son impact est jugé potentiellement dommageable.
2. Lorsque cette espèce apparaît (faible station) sur un nouveau secteur du réseau hydrographique non atteint.



Avant toute organisation d'une intervention, il convient de faire le bilan bénéfices/risques sur la biodiversité, notamment vis-à-vis des autres espèces pouvant être impactées par l'intervention. Dans certains cas des espèces protégées peuvent être présentes impliquant l'application de la réglementation ad hoc.

Modalités de gestion recommandées

Pour le confinement / éradication

Plusieurs méthodes existent afin de tenter d'éliminer la renouée et toutes nécessitent de répéter les opérations sur plusieurs années afin d'espérer faire diminuer les populations. Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque plusieurs de ces techniques sont associées. Il est nécessaire avant toute intervention de faire une analyse des impacts et des bénéfices de leur mise en œuvre.

-Fauches répétées : tous les 15 jours ou 6 à 8 fois par an (de mai à octobre)

-Pâturage caprin

-Plantation d'espèces ligneuses locales : replanter des espèces ligneuses à croissance rapide après une fauche de la population des renouée.

-Couverture du sol avec du géotextile/bâche : une fois la bâche installée, il est nécessaire de contrôler son imperméabilité régulièrement.

-Décaissement : pour les plus petits foyers, il peut être envisageable de décaisser la terre sur plusieurs mètres autour des tiges. Cette méthode est néanmoins peu envisageable au vu de la quantité de terre à extraire et traiter.



LIMITATION EXPANSION



Pour plus de précisions n'hésitez pas à consulter les multiples retours d'expériences et informations disponibles sur cette espèce via le centre de ressource ou le site de SPIGest. [Un guide pratique](#) a notamment été publié par SPIGest.



A ne pas faire

Le faucardage génère de nombreux fragments ce qui peut favoriser la dispersion de l'espèce et la colonisation d'autres sites.



Attention un seul fragment de renouée du Japon peut recontaminer le milieu ! A proximité de zone humide et de cours d'eau, toute opération peut amener à favoriser la dispersion de la plante.



Attention à la propagation des individus via le matériel utilisé lors de la gestion. Un nettoyage méticuleux du matériel et des outils suivi d'un séchage et un second nettoyage est à prévoir.



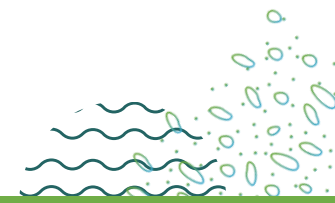
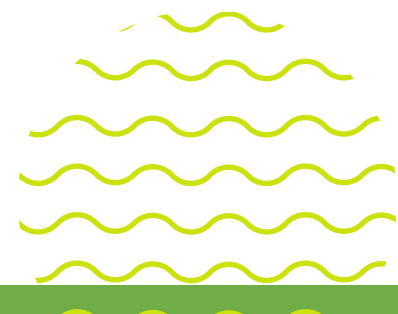
N'oubliez pas de penser en amont à la **gestion des déchets (règlementation Biodéchets)**! Les produits d'arrachage doivent être exfiltrés en dehors des zones humides ou inondables pour ensuite être valorisés ou détruits.



Retours d'expérience

En Grand Est : [SPIGest](#)

Ailleurs : [Centre de ressource EEE](#)



La stratégie d'intervention en Grand Est

	Actions prévues	Priorité
Connaissance	Mise en place d'une plateforme de signalement et d'un réseau de surveillance	1
	Mise à jour des stations connues et étendre le périmètre de recherche	1
	Réalisation d'un catalogue des stations : localisation, surface colonisée...	2
Intervention	Assurer le confinement/éradication de la station en sites naturels à forts enjeux	1
	Assurer le confinement/éradication en secteurs idem	2
	Veille sur les stations gérées et suivi de travaux	1
	Constituer un retour d'expérience	1
Communication	Diffusion des retours d'expérience	1
	Accompagnement et formations des gestionnaires et usagers des zones potentielles et impactées	1
	Sensibilisation des usagers, des gestionnaires et des horticulteurs.	1

IMPLANTÉE - NON PRIORITAIRE

Veille



ESPÈCES
EXOTIQUES
ENVAHISSANTES

FLORE GRAND EST

EEE Grand Est est une plateforme collaborative pour la connaissance et la gestion des espèces exotiques envahissantes de la région Grand Est. Pilotée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, la plateforme rassemble une multitude de partenaires. Cette plateforme thématique s'articule à la fois autour d'un espace de communication et des ressources scientifiques, techniques et réglementaires, avec notamment des informations sur les espèces invasives introduites, ou EEE, en Grand-Est.

Cette fiche constitue un état des lieux de la connaissance 2020, elle est évolutive et sera mise à jour régulièrement dans un souci de travail collaboratif.

Des questions ? Une observation ?

Contactez le Conservatoire botanique le plus proche :

Alsace : 03.88.64.82.56 -
jerome.hog@conservatoire-botanique-alsace.fr

Champagne-Ardenne : 03.26.65.28.24 -
morgan@mnhn.fr

Lorraine : 03.83.91.82.97 -
mduval@polelorrain-cbnne.fr

Contactez le Conservatoire d'espaces naturels le plus proche :

Alsace : 03.89.83.34.20 -
victoria.michel@conservatoire-sites-alsaciens.eu

Champagne-Ardenne : 03.25.80.50.50 -
mbillod@cen-champagne-ardenne.org

Lorraine : 03.29.60.91.91 -
c.gunder@cen-lorraine.fr

Pour une question sur l'animation régionale EEE en Grand Est :

Camille Gunder *Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine – Antenne Vosges*
03.29.60.91.91 / c.gunder@cen-lorraine.fr

Auteurs

Camille Gunder, *Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine*

Relecteurs

Marie Duval, *Conservatoire botanique de Lorraine*

